

a été rédigée à l'époque pré-atomique, avant les événements d'Hiroshima et de Nagasaki.

Que peut faire le Parlement pour aider à présenter des recommandations et des propositions en vue de modifications et d'amendements? Des organismes ont été établis à cette fin en Hollande et aux États-Unis. On les appelle des commissions chargées d'étudier les modifications à apporter à la Charte. Je crois que le comité des affaires extérieures pourrait avantageusement étudier de très près la Charte des Nations Unies, en vue de présenter au Gouvernement des recommandations et des propositions d'amendement. Nul ne peut espérer voir supprimer les dispositions relatives au droit de veto qui ont tant paralysé le Conseil de sécurité; toutefois, des dispositions devraient être prises pour conférer à l'Assemblée de plus grandes responsabilités sinon l'entière responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité. On devrait également étudier une nouvelle formule d'attribution des voix à l'Assemblée, formule qui pourrait être celle du vote pondéré selon lequel la représentation des pays serait fonction de la population et des ressources.

Il y a encore l'admission des nations. Plusieurs pays se voient empêchés de faire partie de cette Organisation à cause de leur opposition à l'URSS et à ses satellites. L'Autriche, l'Italie, le Portugal, le Japon et éventuellement l'Allemagne sont exclus des Nations Unies parce que les soviets insistent pour faire admettre leurs satellites en bloc.

J'ai un mot à dire au sujet de l'OTAN. Je suis sûr que nous aurons plus tard l'occasion d'entendre sur ce sujet le ministre de la Défense (M. Claxton) car les vues aujourd'hui exprimées par le ministre ne nous renseignent pas nettement sur l'OTAN ni sur ses difficultés.

Le ministre me dira-t-il quelle chance nous avons de faire accepter la Communauté de défense européenne aux organismes législatifs des différentes nations membres en Europe? Elle a été approuvée jusqu'ici par l'Allemagne occidentale, la Hollande et, en partie, par la Belgique. Dans quelle mesure a-t-on convenu dernièrement qu'advenant une nouvelle guerre, l'apport du Canada consisterait principalement à assurer la sécurité des voies maritimes. Un récent article du *Times* de New-York, numéro du 27 janvier, annonçait la chose. L'auteur y disait que la participation du Canada à l'OTAN accusait un changement marqué. Certes, nous sommes loin d'avoir atteint les objectifs prévus à Lisbonne. Je ne dis pas cela particulièrement du Canada, car toutes les nations paraissent dans le même cas.

Qu'est-ce que le ministre a à nous dire au sujet de la déclaration faite dernièrement

[M. Diefenbaker.]

par M. Dulles? C'est l'une des déclarations les plus impressionnantes qu'on ait jamais faites, faisant prévoir une politique de représailles et informant l'URSS que les États-Unis maintenaient le droit de représailles immédiates aux endroits de leur choix, plutôt que de laisser l'URSS et les pays communistes garder l'initiative, comme ce fut le cas.

Le Canada et les États-Unis ont-ils convenu que cette nouvelle politique comporte des représailles au moyen de la bombe atomique? La déclaration de M. Dulles, voulant dire que si la France ne ratifie pas la CED, les États-Unis pourraient retirer leurs troupes d'Europe, a-t-elle été faite après consultation? Et dans quelle mesure représente-t-elle l'opinion des autres nations qui font partie de l'OTAN? Ce sont des questions qui, à mon avis, méritent une réponse car elles comportent d'étranges sous-entendus et pourraient avoir de formidables répercussions.

Dans quelle mesure a-t-on consulté le Canada lorsque cette décision a été annoncée? Existe-t-il un rapport entre cette déclaration et celle de Sir Winston Churchill portant que si les Américains quittaient l'Europe, les Britanniques en feraient autant? Ces questions, si elles restent sans réponse, engendreront la désunion au sein des Nations Unies. Le ministre a dit avec infiniment de raison qu'il faut avant tout préserver notre unité de but, avec le Commonwealth et avec les États-Unis, pays qui, suivant son expression, est à la tête du monde libre.

Un mot maintenant sur le commerce avec l'URSS. Le ministre a prononcé un plaidoyer en faveur de l'unité. Hier, dans cette enceinte, on a demandé ici au ministre du Commerce (M. Howe), s'il y avait danger que les États-Unis vendent à rabais leurs excédents. Le ministre a répondu, comme en fait foi le hansom à la page 1624:

Je n'ai pas entendu parler d'une éventuelle vente au rabais aux États-Unis. Ce pays a un programme qui présente certains dangers pour le Canada s'il est appliqué sans prudence, savoir l'aide aux pays étrangers sous forme d'envois alimentaires. Nous avons lieu de croire qu'il sera appliqué d'une façon qui tiendra compte du point de vue de pays amis aux prises eux aussi avec des problèmes d'écoulement de leurs produits. Mais, comme je le disais, la situation fait l'objet d'un examen très attentif.

Pendant que le ministre du Commerce, à la Chambre, assurait les Canadiens qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter du danger d'une vente à rabais des cinq milliards de produits agricoles dont disposent les États-Unis, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) disait, à London, s'il faut en croire la *Presse canadienne*:

...recourir à la "vente au rabais" pour écouler "d'énormes excédents américains" de produits agricoles n'est pas dans l'intérêt des populations mal nourries du monde...